



Lamotte-Beuvron

## PROJET EDUCATIF

Située au coeur de la Sologne, entre Vierzon et Orléans, et bénéficiant non loin de la commune de structures sportives (Parc Fédéral Equestre...) et de loisirs (Center Parc...), la ville de Lamotte-Beuvron, compte 5 000 habitants dont environ 20 % sont âgés de moins de 14 ans.

La Ville est dotée d'un groupe scolaire public de 430 enfants, d'une école privée d'environ 30 enfants et d'un collège de 560 élèves.

Avec la mise en place d'Accueils de Loisirs péri et extra-scolaire et le déploiement de la réforme des rythmes scolaires avec les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP), la Ville de Lamotte-Beuvron s'est fixée comme priorité de favoriser des actions innovantes en direction des jeunes Lamottois. Et d'adapter le fonctionnement de ses services en conséquence.

Ainsi, outre l'occupation du temps libre des enfants et des jeunes, les structures d'accueils doivent être un espace d'expression, d'apprentissage de vie en collectivité et de développement des individus dans le respect du rythme de chacun. Cet espace doit être complémentaire et interactif à la sphère scolaire et familiale.

Aussi, La Ville de Lamotte Beuvron souhaite que les actions menées en faveur de l'enfance et de la jeunesse s'articulent essentiellement autour de 3 axes centrées sur les relations de l'enfant et du jeune par rapport :

### **☞ A soi :**

*Une conception de l'individu unique, libre, épanoui, construit, responsable et acteur dans la société où il évolue. Cette conception doit tendre au développement de la personne dans toutes ses dimensions.*

### **☞ Aux autres :**

*Une conception de l'apprentissage de la vie en collectivité de façon libre, égalitaire et démocratique. Cette conception doit tendre vers la prise en compte des responsabilités individuelles et collectives et des interactions qui en découlent.*

## ☞ Au monde :

*Une conception d'une société composée d'individus pleinement intégrés au monde qui les entoure. Cette conception doit tendre vers la citoyenneté, la solidarité et la responsabilité d'un monde à préserver.*

Ces finalités doivent permettre à chaque enfant et jeunes :

- ✓ dans son individualité :
  - de développer ses capacités, d'acquérir des compétences et de les partager,
  - de se responsabiliser dans les actions individuelles et/ou collectives,
  - de se développer à son rythme.
- ✓ dans un groupe :
  - de vivre, évoluer et se construire au rythme des uns et des autres,
  - d'apporter ses compétences autour d'un projet collectif et d'en acquérir de nouvelles,
  - de s'exprimer et agir librement dans le respect de chacun.
- ✓ dans le monde qui l'entoure :
  - de (re)découvrir l'environnement et le préserver,
  - de participer à la construction de son avenir,
  - d'être un citoyen actif et solidaire.

En respectant le rythme de l'enfant et du jeune, en favorisant son développement et sa socialisation et en tenant compte des différentes dimensions dans lesquelles il évolue, la Ville de Lamotte-Beuvron souhaite renforcer ses actions pour un meilleur épanouissement, intégration et réussite scolaire.

Ainsi le Projet Educatif Territorial, complété par les Projets Educatifs des Accueils de Loisirs (Péri et Extra-scolaire) doivent élaborer leurs actions autour de 5 objectifs éducatifs permettant de développer et/ou d'améliorer :

- ✓ L'accueil de l'Enfant,
- ✓ Une offre de loisirs réfléchie, adaptée et de qualité.
- ✓ Une relation et une implication des parents et de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative,
- ✓ Une transition cohérente de la Petite Enfance à la Jeunesse,
- ✓ Une cohérence et une logique de territoire, reflet des réalités d'aujourd'hui.